

**Résultats Elections TPE :
Ce n'est pas la fin du monde pour la CFTC !**

Du 28 novembre au 12 décembre 2012 et pour la première fois, les salariés et apprentis des Très Petites Entreprises (TPE) et les employés à domicile (≈ 470 000 personnes en Rhône-Alpes) ont été appelés à voter pour les syndicats qui négocieront en leurs noms avec les représentants employeurs leurs conventions collectives et siègeront dans les organismes paritaires, etc.

La CFTC Rhône-Alpes remercie les 3006 Salariés qui lui ont accordé leur confiance (sur 44 195 votes exprimés). Ces salariés que les règles du jeu social avaient jusque là éloigné des organisations syndicales, elle les a rencontrés ces deux dernières années dans leurs boutiques, sur leurs chantiers et autres lieux de travail.

Deux années d'échange, de découverte mutuelle, durant lesquelles les équipes CFTC Rhône-Alpes ont pu mesurer le dynamisme de ce tissu économique et social local ainsi que la contribution à un meilleur quotidien de ces métiers indispensables. Libre et indépendante, elle a pu de son côté montrer un syndicalisme de respect, d'écoute et de dialogue. Les liens sont noués, le courant est passé comme le démontrent les très bons résultats obtenus dans l'encadrement avec 12.26% de votants. Des liens que la CFTC Rhône-Alpes aura à cœur courant 2013 de consolider pour prolonger la dynamique et inventer avec l'ensemble des forces vives de ce tissu singulier de petites entreprises le syndicalisme de demain.

Enfin, crédité de 6.80 % des suffrages exprimés au niveau régional, la CFTC Rhône-Alpes rejette catégoriquement toute analyse ou projection hâtive quant à la mesure en 2013 de sa représentativité. Avec un taux de participation d'à peine 10%, une information pas toujours à la hauteur de l'enjeu (les élections UMP ont fait davantage la une que celles dans les TPE), des modalités inhabituelles de vote (vote électronique, vote par correspondance) modalités aggravées par d'innombrables irrégularités (non réception ou réception tardive du matériel de vote, non reconnaissance de certains codes électroniques, enveloppe T s'arrêtant au 12/12/12 alors que le vote s'est poursuivi jusqu'au 17...), la CFTC doute fortement du caractère significatif de ce trop petit « panel » de salariés qui méritaient pourtant mieux au regard des 500 métiers exercés et des centaines de milliers d'entreprises qu'ils représentent.

Ce vote mal compris par beaucoup a surtout été un « coup de gueule » de certains salariés pour montrer leur opposition aux réformes actuelles et leur peur dans le monde de demain.

Un scrutin de ce type ne peut permettre de mesurer réellement la représentativité mais, souhaite-on vraiment, en France, des syndicats pluriels, forts et représentatifs ?

En charge du dossier :

Jacques BALAIN, Secrétaire Général - Tél. 06 03 02 16 89 - Mail : jacques.balain@free.fr

Contact presse :

Cécile Lesparre-Martins – Tél. 04 78 53 18 57 – Mail : cftc-rhone-alpes@wanadoo.fr